

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS	ADMINISTRATION	RÉDACTION	ANNONCES
Un An. 10 fr. Six Mois. 5 » ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. Port en sus	Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements. Articles d'argent Doit être adressé à M. A. ALRICY Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5	Adresser les communications A M. COSTE-LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS	Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ Rue Confort, n° 14 LYON

FRANC PARLER

Nous avons le vif regret de constater que la Chambre semble prendre plaisir à se déconsidérer et à s'amoindrir dans l'opinion publique.

Si c'est un effet des mortifications du carême, cette humiliation volontaire remettra bien des péchés et vaudra nombre d'indulgences à nos honorables. Mais, s'il n'y a dans cette perte de prestige, — comme nous le craignons, — qu'une conséquence naturelle de la médiocrité des députés d'arrondissement, il ne faudra pas de longs mois pour laisser la patience des électeurs et apporter à leurs lèvres le mot fatal de dissolution.

Quelque bonne volonté qu'on y mette en effet, quelqu'indulgence qu'on y apporte, on est bien obligé de reconnaître que, non-seulement la Chambre n'a rien fait, ce qui pourrait être excusable, mais encore qu'elle n'a fait que mal, le peu qu'elle a fait.

Non contente de renverser le cabinet Gambetta sur une misérable question de préservation personnelle, non contente de renvoyer aux calendes la Révision que réclamait l'opinion, elle s'agit aujourd'hui dans la confusion et le vide, sans avoir la force d'aborder nettement une réforme utile et pratique.

Voyez la réforme judiciaire, sur laquelle tout le monde devrait avoir une opinion précise et un programme déterminé, depuis le temps qu'on en parle, — eh bien cette malheureuse réforme passe de commissions en commissions, pour en sortir à l'état d'ébauche informe — ce que les dramaturges appellent un « monstre ».

On ne veut ni du projet Cazot, ni du projet Martin-Feuillée, ni du projet Humbert, ni du projet Ribot.

Que veut-on ? On n'en sait rien et nul ne le saura jamais, car avant d'avoir mis d'accord les intérêts électoraux, les questions de clocher et les concurrences de boutique, nos inamovibles de l'Ordre moral et de l'Empire auront le temps de s'éterniser et de se momifier sur leurs sièges.

Les réformes municipales, les réformes militaires, les réformes financières suivent le même courant et vont échouer dans les mêmes ornières.

Pourquoi ? Parce qu'aucune majorité sérieuse et réfléchie ne se dégage de cette assemblée de législateurs divisés, émettés en groupes, en sous-groupes, en sections de groupes sans fixité ni cohésion.

Si au moins quelques capacités, quelques supériorités émergeaient de ce marais parlementaire et pouvaient donner une direction, une impulsion à ces législateurs embourbés ! Mais non, les supériorités si elles existent, on s'en méfie, on les repousse avec ce sentiment d'envie ridicule et bête qui prétend tout abaisser à son niveau.

Ajoutez que le scrutin d'arrondissement continue à grossir le bataillon des nullités encombrantes, par ses choix malencontreux, et ce n'est pas le nouveau député du Beaujolais, M. Million, pour ne citer que celui là, qui apportera la moindre lumière dans ce mélange de radicalisme et de prudence dont la Palais Bourbon nous offre le spectacle.

C'est ainsi que ces ardents champions de la Révision illimitée, viennent de repousser la liberté du taux de l'intérêt, au mépris de tous les principes de l'économie politique et du sens commun.

Ces Nestors financiers ne veulent pas que l'on emprunte ou que l'on prête au-dessus de cinq pour cent, et leur nigauderie ne comprend pas que la

meilleure garantie contre l'usure, réside dans le libre débat de l'offre et de la demande, ainsi que dans les risques que court le capital engagé. Tel qui peut emprunter à un, à quatre, ou à trois pour cent n'a pas besoin d'un règlement de police pour lui défendre d'emprunter à quinze ou à vingt. Tel qui demande un loyer excessif de son argent, court en revanche des risques de perte qui sont une repression suffisante de sa cupidité.

Mais à quoi bon insister sur ces vérités de la Palisse.

Il suffit de citer ces niaiseries économiques, greffées sur d'autres niaiseries politiques, pour amener à cette conclusion décourageante que nos députés n'ont encore fait que multiplier leur insuffisance par cinq cent cinquante.

Et ils réclament une augmentation de traitement !... Mais ils ne comprennent donc pas, les imprudents, qu'après une campagne aussi malheureuse et aussi stérile, on est obligé de se retenir pour ne pas leur crier, au contraire : Rendez l'argent !

JACQUES BARBIER.

La Question du bon Dieu

On a chassé le bon Dieu de l'école, les réctionnaires ne sortent pas de là. Leur explication la chose réelle, peine perdue. Le mot d'ordre est donné : On a chassé le bon Dieu de l'école, et c'est si vrai qu'un républicain farouche, un ancien membre de l'Internationale, le 606, Jules Simon en un mot, l'a reconnu publiquement à la tribune du Sénat.

Pardon, si on a chassé, comme vous dites, le bon Dieu, on ne l'a pas chassé bien loin. On l'a mis tout à côté, dans son église, dans son temple, dans sa synagogue, et on a dit aux parents des petits enfants ceci :

pouiller tous les cahiers des élèves des écoles primaires, depuis l'âge de huit ans, jusqu'à celui de quatorze révolus, afin de constater le niveau intellectuel de la jeunesse Française !

M. Andrieux. — Je demande une exception pour les cahiers de barres.

M. Barodet. — Pas d'exception, les exceptions sont les règles de toutes les tyrannies.

M. Raspail. — Qu'en pense le Ministère ? Nous demandons l'avis du gouvernement.

Le Président. — Messieurs, je crois que le ministère a pris place dans un wagon de queue. Nous pourrions difficilement l'entendre au milieu du bruit de la traction.

M. Lockroy. — Alors nous l'interrogerons au buffet.

Le Président. — L'ordre du jour appelle l'interpellation de M. de Lanessan sur la grève des assassins.

M. de Lanessan. — Messieurs, la classe intéressante, dont j'ai à vous entretenir, est victime en ce moment d'une persécution odieuse. Le gouvernement imbu de toutes les idées de la tyrannie, se permet de faire intervenir les gendarmes dans les rapports des assassins et de leurs victimes.

M. Desmons. — Dites de leurs exploiters.

M. de Lanessan. — Que demandent en résumé les assassins ? La bourse de leurs exploiters, comme le disait fort éloquentement mon collègue Desmons. Or, si la gendarmerie n'intervenait pas, tout se passerait le plus pacifiquement du monde, sans

— Vous êtes catholique, protestant, juif ou libre-penseur, aussi, devez-vous légitimement tenir à ce que votre enfant soit instruit dans la foi qui vous est chère.

Si nous confions ce soin au maître d'école, il ne pourra satisfaire qu'une partie de ses élèves, ceux qui professent la même religion que lui. On ne peut pas l'obliger, cet homme, à scinder son enseignement religieux et à apprendre aux uns ce qu'il croit la vérité et aux autres ce qu'il déclare être l'erreur.

D'autre part, introduire dans l'école, différents ministres de culte ou professeurs d'instruction religieuse, présente un inconvénient capital. Le plus souvent, il n'y a qu'une classe commune et on ne saurait séparer, en communions diverses, ceux auxquels s'adresseraient des maîtres différents. Le jour d'instruction religieuse, ce serait dans la classe un pachis complet.

N'est-il pas plus simple, plus équitable, plus prudent, — plus sage en un mot, d'envoyer chaque groupe d'enfants, chez le pasteur de leur communion ? Et comment Dieu peut-il mieux être à sa bonne et véritable place, que lorsqu'il est enseigné par son prêtre, son ministre, sans qu'aucun sceptique de confession étrangère puisse dire au cours de l'instruction : Tout ça c'est de la fausseté, moi, on m'apprend tout le contraire !

Dieu n'est donc pas chassé de l'école ; seulement, il faut reconnaître que si la religion ne perd rien à ce nouveau système, le cléricisme s'en trouve moins bien et paye les frais de la guerre.

Désormais, sous prétexte de religion et d'enseignement religieux, l'instituteur primaire n'aura même plus le prétexte de faire de la politique et de raconter de belles et édifiantes histoires d'abouti tant à ceci, que le comte de Chambord est le représentant de Dieu sur la terre et que Gambetta rappelle singulièrement l'antechrist annoncé par l'apôtre Jean.

Du reste, à un autre point de vue, nous trouvons que les cléricaux abusent décemment de ce pauvre Dieu qu'ils mettent vraiment trop au service de leurs actes les moins pieux — et surtout les moins méritoires.

Après tout, nous voyons que chez eux et leurs devanciers, le nom de Dieu a été mis en avant pour exciter à pas mal de sottises — plus de sottises que de bonnes choses. C'est au nom de Dieu qu'on a massacré pendant des siècles dans notre pauvre pays Français, c'est au nom de Dieu qu'on a exterminé aban-

la moindre effusion de sang. Mais voilà, la gendarmerie et la police se mêlent de ce qui ne les regarde pas, et les malheureux qu'on poursuit se voient dans la pénible nécessité d'étrangler de pauvres vieilles femmes, pour sauver leurs propres jours menacés par les sbires de la tyrannie.

Le Président. — Retirez l'expression de sbire qui ne saurait s'appliquer aux défenseurs de la loi.

M. de Lanessan. — Je ne retire rien... Au secours ! au voleur !

Le Président. — Que vous arrive-t-il ?

M. de Lanessan. — Pendant que je pérorais à la tribune, on vient de me faire mon porte-monnaie et le coquin s'est sauvé... il faut télégraphier à la première gare. Il doit y avoir des gendarmes.

M. Desmons. — Je m'y oppose absolument.

M. de Lanessan. — Pourquoi absolument ?

M. Clémenceau. — Il a raison.

M. de Lanessan. — Je vous trouve superbe !

M. Clémenceau. — Il n'y a pas de quoi, nous sommes simplement logiques. — Notre programme ne réclame-t-il pas la suppression des armées permanentes ? Or quoi de plus permanent que la gendarmerie. Ah c'est trop fort !

M. Desmons. — Quoi donc ?

M. Clémenceau. — Ma chaîne de montre qui a disparu. N'y a-t-il pas par là un commissaire ?

Feuilleton de la RENAISSANCE

LE

Parlement en wagon

Aujourd'hui qu'il n'en coûte que dix francs, par mois, aux sénateurs et aux députés, pour voyager aux quatre coins de la France, le Luxembourg et le Palais-Bourbon sont menacés d'une désertion complète.

On n'était déjà pas très exact avant les abonnements réduits — que sera-ce maintenant ? Nos législateurs ne siégeront plus qu'en wagon, — et si les affaires publiques y perdront du côté sérieux et pratique, elles y gagneront énormément du côté pittoresque.

Vous plaît-il que nous esquissons une de ces séances à la vapeur ?

Esquissons !
Le Mécanicien. — non, le Président (placé à califourchon sur la locomotive pour mieux surveiller les débats). — Messieurs, la séance est ouverte (coup de sifflet) Qui est-ce qui se permet cette interruption incongrue ?

Le Chauffeur. — C'est moi, monsieur le Président. Je siffle parce que le train va partir.

Le Président. — C'est trop juste, j'oubliais où nous étions. — Voyons qui demande la parole ?

Une Voix. — Moi, monsieur le Président ?

Le Président. — Qui vous ? Passez au moins la tête à la portière, que je puisse vous voir.

La Voix. — C'est très difficile, nous sommes au complet dans le compartiment, et il y a un gros monsieur qui ne veut pas céder son coin.

Le Président. — Faites observer au gros monsieur que les immunités parlementaires...

Le gros monsieur qui a entendu. — Vous me la fichez belle avec vos immunités, moi j'ai payé place entière et je garde mon coin.

Le Président. — Je n'insiste pas, pour ne pas troubler la séance. — N'y a-t-il pas un député qui puisse se montrer ? — J'aperçois une barbe, là-bas !

M. Barodet. — C'est la mienne !

Le Président. — Eh bien voyons, n'aviez-vous pas une petite proposition à nous faire ?

M. Barodet. — J'en ai des kilogrammes.

Le Président. — Alors déballez !

M. Barodet. — Je demande la nomination d'une commission qui soit chargée de dé-

geois, huguenots, vaudois, protestants, jansénistes et catholiques aussi, représailles échelonnées. C'est au nom de Dieu que Jacques Clément a tué Henri III, Ravallac Henri IV, et que fut révoqué l'édit de Nantes. C'est au nom de Dieu que la terreur blanche nous agitant le mi-ii. Bref, le nom de Dieu mis au service d'une aventure politique excite *a priori* la défiance. Il faut que la cause soit bien mauvaise pour la placer sous la protection d'un si puissant avocat.

Le bon Dieu, braves gens, ne s'occupe pas de politique. Il régit la conscience et la foi de chacun dans l'intimité du recueillement et de la prière, — et le Dieu qui préside à ces manifestations de piété personnelle et sincère est le vrai et le bon « bon Dieu ».

L'autre, celui dont parlent si énergiquement nos politiques cléricaux, ce n'est que le bon Dieu de M. Jules Simon et de M. de Cassagnac : un mauvais bon Dieu.

UNE ÉPIDÉMIE

Nous signalons aux rédacteurs du *Bulletin Médical*, de notre bonne ville, une épidémie d'un genre spécial, qui sévit à Lyon depuis deux mois.

Il ne s'agit ni de fièvre typhoïde, ni de scarlatine, ni de variole, mais d'une maladie qui, sans être dangereuse pour la santé physique de nos concitoyens, porte à leur santé morale une atteinte des plus graves.

L'affection dont nous voulons parler peut s'appeler la contagion des mauvais payeurs et des faiseurs de dupes. Notre cité, jouissant jusqu'à présent d'une réputation universelle de probité et d'honneur, cotée comme une des places les plus solides et les plus loyales de l'Europe, est en voie de perdre ce renom enviable, à la suite de la débâcle financière de janvier.

Il est de mode aujourd'hui, il devient bien porté de ne pas payer ses dettes, de faire faillite à ses engagements et de repousser dédaigneusement les réclamations les plus légitimes.

La raison ! oh une raison bien simple qui répond, paraît-il, à tous les scrupules : « — Il y a tant de gens qui ne paient pas, dit-on. Nous pouvons bien être du nombre et nous mettre à la file... »

Et en vertu de ce brillant argument, on ferme sa caisse, on dissimule son actif ; on souscrit des hypothèques simulées, on transforme sa fortune de façon à la rendre insaisissable, et quand on a pris ces précautions multiples, on se promène tranquillement le nez au vent, ses bonnes mains dans ses bonnes poches, avec un air satisfait et narquois qui signifie clairement : Je me moque de tout ! Que mes créanciers s'avisent de me réclamer n'importe quoi, ils iront le chercher dans les brouillards que vous savez.

Et quels sont les honnêtes gens qui se livrent à ces jolis calculs ?

De pauvres diables obligés de sauvegarder leur existence et celle de leur famille ?

M. Clovis Hugues. — De la police dans le train, il ne manquerait plus que cela.

Le Président. — Messieurs, si vous vous égarez en colloques particuliers, nous n'arriverons jamais.

Le Chauffeur. — Pardon, nous voilà en gare.

Le Président. — Combien d'arrêt ?

Le Chauffeur. — Cinq minutes.

Le Président. — Messieurs, la séance est suspendue pour cinq minutes, tâchez de les utiliser.

Sénateurs et députés se précipitent du « côté des hommes. » — Colloques animés.

— Je demande la priorité.

— Pardon, la priorité est de droit à mon ordre du jour.

— L'avis du bureau ?

— Mais vous n'avez pas le temps de l'avoir.

— Le scrutin secret.

— Il est occupé !

— Vous ne devriez, pas Monsieur, passer avant le Sénat.

— Permettez, les deux Chambres ont des droits égaux.

— Avons nous, oui ou non, le droit d'initiative ?

Le Président. — Voyons que se passe-t-il là bas ?

M. Lockroy. — Une crise de cabinet.

Le Président. — Ce n'est pas le moment de renverser le ministère. La cloche sonne, en séance, Messieurs, ou du moins en voiture.

M. de Gavardie. — Attendez, attendez !

Non pas ; le plus souvent ce sont les brillants spéculateurs, les joueurs audacieux qui, après avoir empoché de copieuses différences, trouvent qu'ils seraient bien sots de les restituer et que ce qui est bon à prendre est bon à garder.

Il y a des exceptions sans doute ; il y a des victimes qui n'hésitent pas à venir sacrifier leur dernier écu, ou à souscrire des reconnaissances de dettes les engageant pour plusieurs années.

Mais à côté de ceux-là, combien s'en vont, le cœur léger, sans la moindre honte de laisser protester leur signature et courir leur nom chez les huissiers.

Oui, on s'habitue à ne point payer ce que l'on doit. Ce qui paraissait autrefois une humiliation et un déshonneur, est devenu, pour beaucoup, la chose la plus simple et la plus naturelle du monde ; on en plaisanterait au besoin. Plus l'on doit, plus c'est drôle.

Il règne sur toute notre ville, une sorte d'obstruction de sens moral qui justifie toutes les capitulations de conscience, toujours en vertu de cette théorie commode que nous citons plus haut : Pourquoi payer, lorsque tant d'autres ne paient pas ?

Ce qui revient à dire que la friponnerie trouve son excuse dans le nombre même des chevaliers d'industrie qui s'y livrent. Seul, vous seriez un coquin ; à dix vous devenez un malin ; à cent un habile homme ; à mille vous méritez le prix de vertu et la croix de la Légion d'honneur.

Comme c'est encourageant et surtout édifant pour les mœurs publiques.

Où est le remède ?

Le remède, nous l'avons dit déjà et nous le répétons, est dans la publicité ; dans l'affichage public, à la Bourse, de ces descendants trop directs de Robert-Macaire.

Puisque le souci de l'honneur et de la probité vulgaire sommeille aussi profondément dans certaines consciences, il faudra bien le réveiller avec quelque éclat, — ne fût-ce que pour permettre aux honnêtes gens de se compter et de ne pas être confondus avec... les autres.

FEUILLES VOLANTES

Le drame de Chaponost devient de plus en plus obscur. Les pistes succèdent aux pistes, les interrogatoires aux enquêtes, sans apporter la moindre lumière dans l'obscurité de l'instruction.

Il est avéré aujourd'hui que les deux personnes arrêtées, MM. Fontanel et Farge, parents de la victime, sont absolument innocents, et ils seront mis en liberté incessamment, s'ils ne le sont pas déjà.

Cette innocence étant reconnue, on a le droit de se demander si la justice n'a pas agi avec une précipitation regrettable, en incarcérant des gens sur lesquels ne pesait aucune charge sérieuse et surtout en leur

faisant subir l'humiliation effroyable d'une promenade de douze kilomètres entre deux gendarmes, les mains liées et la chaîne au cou.

Il y a là un véritable supplice qui devient particulièrement odieux vis-à-vis de prévenus innocents, et nous ne connaissons pas d'excuses assez profondes qui puissent être adressées aux deux malheureux paysans de Chaponost, dont le seul crime était d'être parents de la victime.

Il est indispensable que l'action de la police s'exerce avec plus de prudence et de précaution ; c'est déjà assez de ne pas trouver les coupables, sans aller poursuivre des innocents en leur faisant subir un traitement ignominieux.

Ce zèle à rebours est une preuve de plus que nos instructions criminelles sont confiées à des mains inhabiles et que le service de la sécurité publique a besoin d'une refonte complète si l'on ne veut pas continuer à jouer à cache cache avec les scélérats.

Ne quittons pas ces intéressants personnages, sans réclamer, pour la centième fois, le vote de la loi contre les récidivistes.

L'audace de ces gredins croît en proportion directe de l'indulgence qu'on leur témoigne et de la négligence que nos législateurs apportent à nous délivrer de cette gangrène sociale.

Cette mesure d'assainissement et d'hygiène est infiniment plus pressante que les petits avantages personnels qui paraissent absorber l'attention de nos députés ; aussi faisons nous des vœux ardents, quoique criminels, pour que quelques uns de nos honorables soient à moitié assommés ou étranglés au coin d'une rue par des rodeurs de barrières, ornés d'une douzaine de condamnations.

Ces petits désagréments feraient peut-être plus pour le vote de la loi que toutes les pétitions du monde. Nous gageons que lorsque les plus farouches de nos intransigeants, seront pourvus d'un coup de poing américain, ou d'une estafade quelconque, ils seront les premiers à demander la transportation de malfaiteurs endurcis, au profit desquels on fait des dépenses exagérées de philanthropie mal placée et surtout mal payée de retour.

Enfin ! on va s'occuper sérieusement de notre nouvelle préfecture.

Le jury d'expropriation est réuni et nous saurons prochainement ce que coûtera l'achat des terrains de ce futur édifice.

Nous craignons fort que la note ne soit plus chère que ne le laissait prévoir le rapporteur du projet devant le Conseil général.

Ajoutons que cette note s'augmente, tous les jours, des intérêts de l'emprunt de quatorze millions, dont les annuités s'accumulent immobilisées et improductives.

Cette brillante opération d'emprunt rappelle absolument l'histoire de la charrue devant les bœufs. Avant d'emprunter, il fallait au moins savoir ce que l'on aurait à payer et à qui on devrait le payer.

Comment ce raisonnement si simple n'est-il pas venu à l'esprit de nos administrateurs et de nos conseillers ?

Ces Messieurs, très forts en professions de foi électorale, sont hélas d'une faiblesse déplorable en arithmétique élémentaire ; aussi leur demanderions-nous volontiers moins de théories brillantes et plus de « quatre règles. »

ZÈDE.

La Dame (rassurée). — Si ce n'est qu'un sénateur...

Le Président. — L'incident est clos. Occupons-nous de la réforme de la magistrature.

Le Chauffeur. — Vous savez, Monsieur le président, que nous allons traverser un tunnel.

Le Président. — Est-il long ?

Le Chauffeur. — Très long et très obscur.

Le Président. — Tant mieux, la discussion se passera dans son véritable milieu.

Le Chauffeur. — Oui, mais vous ne vous entendrez ni les uns ni les autres.

Le Président. — Nouveau point de ressemblance avec le Palais-Bourbon. Qui demande la parole ?

La voix féminine. — Monsieur, monsieur, ce n'est pas permis !

Le Président. — Que se passe-t-il donc, là bas ?

La Dame seule. — Votre sénateur m'interrompt !

Le Président. — Sur quoi ?

M. de Gavardie. — Sur le divorce.

M. Naquet. — Je réclame mon droit de priorité. Tout le monde sait que le divorce est mon domaine...

Le Président. — N'encombrez pas la voie, c'est-à-dire la discussion, nous risquerions fort de dérailler.

Le Chauffeur. — Ça y est !

Le Président. — Quoi, ça y est ?

SALON LYONNAIS

TABLEAUX DE GENRE

M. Bidault. — L'exposition de M. Bidault est fort remarquable. Depuis plusieurs années, cet artiste ne nous envoyait guère que des paysages un peu confus ou des paysanneries dont la dimension exagérée ne rattachait pas le défaut de relief et d'intérêt. Cette fois, l'artiste a pris sa revanche, avec son grand tableau de moines qui, malgré une certaine monotonie, a du caractère et une belle allure artistique. Si les robes de ces bons pères manquent un peu de souplesse, leurs figures sont intéressantes et l'on peut lire sur leurs visages, les sentiments divers que fait naître la réclusion monastique.

Ces Chartreux s'en vont, à la queue leu-leu, dans la fraîcheur matinale de leurs montagnes, les uns avec cette indifférence placide qu'engendre un long cénobitisme, les autres avec une résignation contenue où l'on sent encore quelques combats ; puis, dans le fond, les jeunes, les néophytes dont la physionomie incertaine et quelque peu rêveuse, a l'air d'évoquer des souvenirs et des songes que l'on pourrait probablement traduire avec la musique de Donizetti :

Ange si pur... etc...

Il y a donc, dans l'œuvre de M. Bidault, un tableau réfléchi et pensé, ce qui est assez rare par le temps courant. Nous en dirons autant de la *Coupeuse d'herbe* dont la physionomie idéalisée et le port majestueux, dans sa simplicité rustique, nous représentent volontiers la Déesse de champs, s'avancant comme une sorte d'apparition au milieu d'un brouillard lumineux qui lui sert d'aurole. Nous pourrions chicaner sur ce brouillard dont l'intensité s'accuse à contre-sens. Mais il fallait bien éclairer la tête sévère et digne de cette Vénus des prés verts et des foins coupés. Quel dommage que Jules Breton soit venu avant M. Bidault ! car nous pourrions admirer sans réserve le tableau de notre compatriote auquel manque un peu le mérite de l'originalité et de la trouvaille.

Quel dommage également que M. Henner soit arrivé avant M. F. de Bélair ! car nous serions moins sobres d'éloges envers cette nymphe déshabillée, dont M. de Bélair a modelé les chairs avec ce blanc laiteux et ce parti pris d'ombre et de lumière qui distinguent le maître.

Le pastiche est réussi et aussi complet que possible, — depuis les cheveux aux reflets fauves, jusqu'au profil fuyant de la nymphe égarée dans un paysage sombre, au bord d'une source bleu foncé qui reflète un pan de ciel du même bleu.

Peut-être Henner aurait-il fait à sa jeune fille des bras moins grêles et des pieds moins grands. Peut-être aurait-il accusé un peu plus l'anatomie du dos et de l'épaule qui semblent taillés dans de l'ivoire poli, — mais en dépit de ces réserves, il y a là un joli morceau de modelé et nous espérons que M. de Bélair, après avoir si bien imité les maîtres, saura devenir lui-même, en laissant voler de ses propres ailes, un réel talent.

Nous ne parlons pas de *Judith* et d'*Holopherne*, il serait peu charitable d'insister sur cette grosse erreur.

M. Bail. — Nous devrions dire plutôt la famille Bail, puisque tout le monde est peintre, dans cette dynastie d'artistes.

Le papa tient la corde assurément, comme talent, comme sûreté de main et science de composition, mais les fils suivent de près.

Le Chauffeur. — Le déraillement, parbleu. Serrez les freins, N. de D... !

Bousculade générale. Sénateurs et députés, précipités hors des wagons s'empilent les uns sur les autres, au milieu des culbutes et dans un pittoresque désordre, où tous les partis se confondent. Clémenceau embrasse Gambetta ; Jules Ferry étire Jules Simon ; le duc de Broglie roue dans les bras de Clovis Hugues, et Baragnon repose sur le sein de Bonnet-Duverdier.

Le premier moment d'effroi passé, on se tâte. Personne de mort, à peine quelques contusions, mais on a eu une belle peur.

Le Président. — Continuons-nous, messieurs ?

Nombreuses voix. — Impossible, après une secousse pareille, il vaut mieux coucher en route !

Le Président. — Où sommes nous ?

Le Chauffeur. — En pleine campagne, à quinze kilomètres d'une gare.

M. Laisant. — Partons à pied, ce n'est qu'une moitié d'étape.

M. Bonnet-Duverdier. — Mais alors on nous remboursera nos dix francs.

M. Marguerite. — C'est-à-dire que nous demanderons des dommages-intérêts. Faire dérailler la représentation nationale !

Le Chauffeur (philosophiquement). — Bah ! comme si c'était la première fois !

Le Soussigné. — Et la dernière !

L. LECLAIR.

il y a, sur la même cimaise, deux intérieurs normands, signés Bail fils et Bail père, où l'on retrouve la même recherche de sincérité, la même justesse de ton et la même solidité de peinture. Le talent est naturellement moins assis, moins mûr chez le fils Bail, mais, en revanche, on trouve peut-être chez lui un éclair de poésie et une légèreté de touche que n'a pas toujours le père dont la main est parfois un peu lourde.

M. Perret. — Celui-là n'a pas la main lourde. Son défaut serait plutôt de l'avoir trop légère et de confondre la peinture avec la gouache. Mais quelle séduction, quelle finesse, quels jolis tons perdus ! Ajoutons quel esprit ! Dans ces petites physionomies attrapées, accrochées du bout du pinceau. Il reste à se demander pourquoi M. Aimé Perret, qui soigne si amoureuxment ses petits personnages, les écrase sous d'énormes maisons, sous des pans de mur d'une dimension exagérée.

Voyez ce facteur rural, crotté, tenant une lettre à une servante empressée et souriante, qui attend peut-être une missive de son promis. La scène est jolie et bien rendue, mais n'aurait-elle pas été plus intéressante et plus complète si les deux tiers de la toile n'étaient pas occupés par une grande maison carrée qui masque l'horizon et nous cache la moitié d'un paysage délicatement traité. Supprimez cette bâtisse, pour l'amour du ciel, et le tableau deviendra, de tout point, charmant.

M. Jacomin. — Grande habileté de facture, grande adresse de main, aussi bien dans la forge du *Père Robin* que dans l'intérieur de *Fripier*. Mais il se dégage de ces toiles brillantes et admirablement *chiquées* une impression de f usseté et d'appât qui leur enlève une grande partie de leur charme. Beaucoup trop propre, trop léchée, trop luisante, cette forge d'opéra, comique. Et ces gentilshommes, tout battants neufs et cette ceinture verte qui tire l'œil ! L'intérieur de *Fripier* vaut mieux ; la société l'a acheté, c'est bien, car onques on ne vit plus habile homme que M. Jacomin, mais est-ce tout d'avoir de la patte ?

M. Avril. — Nous ne ferons pas la même réserve vis-à-vis du peintre grenoblois, auquel manque précisément cette « patte » dont nous reprocherions volontiers l'excès à M. Jacomin. Par contre, M. Avril cherche la sincérité, les postures naturelles, les impressions naïves, et il y arrive souvent avec des scènes d'intérieur modeste, qu'il sait envelopper d'une coloration blonde où les personnages s'accusent dans un clair obscur dont l'intensité vous charme et vous retient. Ces enfants d'ouvriers qui mangent leur soupe, ces bébés emprisonnés et raidis dans leurs langes, ces mamans penchées sur un berceau, tout cela est rendu avec une simplicité et une vérité bien séduisantes. Il est fâcheux que M. Avril ne puisse pousser un peu son dessin et faire des mains, par exemple, à ses personnages. Il y a tel tableau de cet excellent artiste où personne ne possède cet appendice indispensable. Rien que des bras, pas une seule main. Est-ce une originalité voulue ? Nous la trouverions exagérée.

M. Boucherville. — Visite à un malade pauvre. Scène renouvelée de Greuze. Pourquoi ce pastiche qui n'a d'autre résultat que de faire ressortir l'infériorité de M. Boucherville ?

M^{me} Romner. — De jolis chats, mais toujours les mêmes.

M. Ebner. — Un jeune marchand de din-dons. Peinture solide et large. Targées aussi les pieds nus de cet enfant. On voit qu'il ne se chausse pas d'escarpins.

M^{me} Salles-Wagner. — Une Flore vêtue d'une bien belle robe, mais qui a trop l'air de le savoir. Si le brocard est éclatant, la figure est maniérée, et le cadre est trop grand pour contenir si peu d'intérêt.

Les Banquets du 18 Mars.

Nos bons, nos excellents amis les communistes commencent à organiser leur petite fête de famille. Rien ne leur paraît devoir mieux inspirer la concorde et l'apaisement que ces charmantes agapes où l'on boit à la mémoire de Raoul Rigault, et où l'on toasté à la revanche future.

Nous comprenons d'ailleurs, à merveille, le respectable sentiment qui fait agir les organisateurs des banquets patriotiques et pacifificateurs du 18 mars 1882. Seulement, nous allons nous permettre une petite observation :

Citoyens organisateurs,

Vous allez réé liter purement, simplement et bêtement votre sempiternel banquet à peu par tête, où le veau égalitaire coudoiera le saucisson intransigeant ; cette débauche à

l'ail manque absolument de cachet, y compris le cachet rouge et le cachet vert, que vous remplacerez solidement par le bleu à douze.

Ne pourriez-vous varier le programme de la séance qui se reproduit, à chaque anniversaire de la glorieuse Commune, et ajouter quelque chose d'inédit aux inspirations de Louise Michel et au speech du sous Rochefort qui vous présidera (le patron n'ira pas se fourrer dans la bagarre). Que diable, vous n'êtes pas des conservateurs, et vous piétez dans l'ornière de la tradition, ô hommes d'avant-garde !

Voici d'ailleurs un petit projet que nous avons l'honneur de vous soumettre. Il peut, avec quelques variantes, servir aussi bien chez Mille ou chez Fredouillère qu'au « Lapin qui fume », l'illustre cabaret où Rochefort, déjà nommé, a fait son premier baptême civil.

PROGRAMME

ARTICLE PREMIER. — Entrée des citoyens et des citoyennes invités. Deux commissaires délégués se livreront sur les arrivants à une petite perquisition. Ils prendront les montres des citoyens qui en auront et donneront un bon pour les récamer à la sortie. Quant aux citoyennes, ils seront indiscrets mais galants, et ces dames communistes sont assurées d'avance qu'ils ne pousseront leurs investigations que jusqu'au point où elles s'écrieront : « bas les pattes ! »

ART. 2. — Un apéritif sur le pouce. On ira le réquisitionner, en corps, dans la cave du mastroquet. Défense absolue de défoncer les tonneaux : le régime tyrannique des hommes qui nous oppriment se permettant de faire passer en police correctionnelle les bons b... qui se livrent à cette plaisanterie tout-à-fait rigolo.

ART. 3. — Chaque invité devra, pour être admis, se présenter en uniforme de colonel fédéré (dis-sept galons au minimum sur la manche) et en bottes molles avec ou sans éperons. Ces dames communistes seront reçues en cantinières ou en zouaves de la liberté. Quelques costumes allégoriques, tels que : la *vérité collectiviste*, la *fécondité communiste*, la *haine des préjugés*, la *noce en grand*, seront bien accueillis et donneront un attrait tout particulier à la petite fête intime.

NOTA. — Défense absolue aux citoyennes Louise Michel et Paule Minck de se décolleter.

ART. 4. — Cette fête de la liberté devant symboliser les grandes actions de la grande Commune, les murs de la salles seront tapissés des exemplaires de tous les journaux supprimés depuis le 18 mars. Le buste de Chaudéy, pendu la tête en bas en signe d'exécration, dominera cette exposition vengeresse dont la signification est aussi simple que noble : on ne doit la liberté qu'aux journaux qui promettent de ne pas s'en servir.

ART. — Le banquet sera copieux et conforme à ces bonnes petites fêtes qu'on se payait au bon temps ; il sera servi par des garçons déguisés en vengeurs de Flourens. Voici le menu :

POTAGE CAROTTES ROUGES.

Entrées.

SAUMON SAUCE ROBERT MACAIRE
ALOYAU BRAISÉ A L'HÔTEL-DE-VILLE
TÊTE DE VEAU A L'OTAGE
MACARONI FILANT A LA FÉLIX PYAT

Coup du milieu dédié aux Dames :
PARFAIT AMOUR DES FÊTES DES TUILERIES

Pour les citoyens :

COGNAC A DISCRÉTION

Rôtis.

DINDONNEAUX A LA FÉDÉRÉ
BÉCASSES AUX CLUBS PATRIOTIQUES
LAPINS A LA ROSSEL

Entremets.

BOMBES A LA MONTRETOUT

Dessert.

Vins.
PETIT BLEU D'AVANT-POSTE
CACHETÉ A DOUZE
CACHETÉ A SEIZE

Café. — Liqueurs.

PUNCH A LA « FLAMBEZ FINANCES »

ART. 6. — Au coup du milieu, on se livrera à un petit divertissement symbolique. On fusillera en effigie une trentaine de gredins dont les portraits seront collés le long du mur. Gambetta sera le premier, Andrieux deuxième, Gailliet troisième. Quant à l'effigie de l'odieux Thiers, elle servira de tapis de porte. Les dames sont invitées à y frotter leurs pieds.

ART. 6. — Au dessert, après l'allocution de la citoyenne Michel, on chantera une romance de circonstance composée par un frère et ami et vendue, deux sous, au profit d'un communard qu'on vient de condamner lâchement à quinze jours de prison, pour outrage à ces crapules d'agents de police. On redira en chœur le refrain ainsi conçu :

Frères, dans l'esclavage,
Allons, préparons-nous ;
Choisissons des otages,
Pour leur couper le cou

ART. 7. — Après le café et pendant le petit punch à la « flambez finances », on éteindra tous les becs de gaz, on répandra à terre le contenu d'une lampe de pétrole pour rappeler au moins à l'odorat la semaine héroïque, et tous les colonels galonnés jusqu'aux aisselles, les cantinières, les hussards et les zouaves se feront une ronde infernale autour de la table, en attendant que toute l'honorable compagnie soit dessous, ce qui ne saurait tarder bien longtemps, à la suite de ces exercices liquoreux et giratoires.

Ainsi, ô citoyens organisateurs, serait célébré dignement l'anniversaire du 18 mars, et il porterait avec lui tout son symbolisme et toute sa signification. J'ai l'honneur de soumettre mon idée et mon programme à vos méditations, me tenant d'ailleurs à votre disposition pour toutes explications, modifications, location de costumes et d'accessoires et fournitures généralement quelconques au comptant, jamais à crédit.

JACOB FRIPBUS.

Vieux habits, vieux galons, spécialité d'uniformes exotiques pour cirques et fanfares de dentistes. Honneur de la confiance de plusieurs ministres de la commune de Paris, 2207, rue du Temple, succursale à Lyon, rue du Palais-Grillet.

LE BUDGET

Voilà la grosse affaire. La commission sera-t-elle favorable au projet de M. Léon Say, lui sera-t-elle hostile ? Dans ce dernier cas, le ministre se retire, et nous retombons dans un gâchis plus inextricable que jamais.

Il est clair que notre état financier n'est pas brillant ; que l'on a escompté l'avenir et surchargé le marché d'une manière excessive. Il est donc temps de s'arrêter et de consolider notre énorme dette flottante qui, à force de flotter, finirait par sombrer. Nous aimons à croire que la majorité le comprendra et qu'elle n'ira pas, de gaité de cœur, ajouter une nouvelle sottise à toutes celles dont elle a déjà rempli sa courte existence.

THEATRES

Grand-Théâtre. — Dîner à la hâte, avaler son café trop chaud, se précipiter sur un tramway et s'engouffrer dans le Grand-Théâtre pour avoir l'honneur d'assister à la rentrée et au... deuxième début de M. Lestellier — un deuxième début au milieu du mois de mars, quelle ironie ! — puis entendre M. Engel dans la *Favorite*, sont de ces éventualités auxquelles il faut s'attendre avec le ténor qui le directeur de Madrid voulait conserver, au prix de son sang.

Il y a cependant progrès. Avant son départ pour le pays des mantilles, M. Lestellier était assez régulièrement indisposé vers midi, lorsqu'il était affiché pour le soir. Depuis son retour, on a remis une représentation, c'est vrai ; mais à la seconde il a du moins chanté un acte. Il y a dépensé la voix qu'il aurait donnée en quatre actes, il l'a chanté avec ses défauts habituels, l'abus des points d'orgue et des notes tenues à tout propos, le dédain de la mesure et le mépris des mouvements de la partition, mais il l'a chanté et le public heureux de revoir un ténor dont l'absence était si profitable à M. Campocasso, l'a vivement applaudi.

C'est alors qu'un enrouement subit de M. Lestellier obligea la direction à avoir recours à M. Engel, pour achever la représentation. M. Engel, qui, lui, est solide et défie les enrouements, est un excellent pensionnaire toujours prêt à tous les rôles des répertoires et même ceux du répertoire des autres. Son bonheur ne sera complet que lorsque, M. Salomon affiché dans les *Huguenots* et subitement enrhumé, lui cédera, une soirée, le personnage de Raoul. Mais M. Salomon est un ténor également solide et quand il est annoncé, il chante.

Bref, M. Engel reprenant au pied levé le rôle de Fernand, a remporté, à la place de M. Lestellier, un assez joli succès. Il a dit surtout le dernier acte avec une expression et un sentiment dramatique très louables et nous sommes heureux de lui en adresser nos plus sincères compliments. A coup sûr, les spectateurs n'ont rien perdu à l'enrouement de M. Lestellier, au contraire. Peut-être ne lui en a-t-on pas su gré suffisamment.

A côté de M. Lestellier, dont le deuxième début est renvoyé au 15 mars 1883 et le dernier au 1^{er} avril 1886, la présence de M^{me} Appia dans Léonore exerçait une sorte d'attraction qu'elle a plus ou moins justifiée. Le rôle plus convenable à un mezzo-soprano qu'à une contralto, est écrit presque constamment dans le registre qui manque à M^{me} Appia. Si l'on a applaudi ses belles notes graves, bien rondes, bien timbrées et ses notes élevées, éclatantes, chaudes et colorées, le contraste avec un médium sourd et sans le moindre charme a paru excessif. Fort gênée également par une prononciation française quelque peu ridicule, M^{me} Appia n'a point semblé non plus très à l'aise comme comédienne et la puissance et l'ampleur scénique lui font défaut. On a cependant fait un accueil assez favorable à Léonore qui a amplement profité des excellentes dispositions témoignées à Fidès.

M. Seguin (Alphonse) a voulu prouver qu'il se sentait capable de jouer des rôles plus sérieux que ceux de Valentin de *Faust* ou de Mathysen du *Prophète*, auxquels il est voué depuis sa rentrée. Tout en lui tenant compte de son application et de ses efforts à phraser et à nuancer son chant, nous engageons M. Seguin à veiller à la sûreté de sa voix et de ses intonations.

M. Queyrel est un très convenable Balthazar et M^{lle} River, si elle n'a point encore contribué à « l'essor » que doit prendre le répertoire grâce à sa présence, est une Inès point désagréable à l'œil. Le rôle est dans ses moyens.

Après l'enrouement chronique de M. Lestellier, la crise de nerfs de M^{lle} Fincken. Mercredi, au moment de son entrée en scène, M^{lle} Fincken a été atteinte d'une indisposition contre laquelle elle ont vain lutté les médecins de service, et la première représentation du *Tribut de Zamora* s'est trouvée de ce fait transformée en une répétition générale que M. Campocasso a offerte gratuitement (hum !) au public nombreux qui se pressait dans la salle.

C'est après une attente d'une heure et demie, que devant la persistance de la fatigue de M^{lle} Fincken, la direction s'est décidée, par l'organe de M. Morier qui s'est multiplié et a prononcé au minimum cinq ou six speeches, à opérer le changement de cette représentation en répétition. — M^{lle} Fincken-Xaima absente bien entendu et remplacée de temps à autre par M^{lle} Achard qui lisait le rôle.

Point n'est besoin d'insister sur le tapage, le tumulte, les refrains de tout calibre et les chœurs de tout acabit auxquels les spectateurs se sont livrés, durant six quarts d'heure d'attente. Ni les objurgations du brave Morier, ni le ballet que M. Campocasso a cru devoir faire jouer par l'orchestre, ni l'annonce du remboursement des billets au contrôle n'ont suffi à calmer l'impatience, légitime en somme du public. Si, mieux inspirée, la direction avait, après vingt-cinq ou trente minutes, carrément renvoyé la représentation, elle se fut épargné pas mal de désagréments et ce renvoi n'aurait été plus profitable à l'œuvre, que l'espèce de répétition essayée.

Quoique à peu près fixé sur la valeur du *Tribut de Zamora*, nous renverrons, à notre tour, à huitaine notre jugement sur cet ouvrage de Gounod, en nous bornant à mentionner le soin qui a présidé à la mise en scène, et à complimenter M. Genivet, pour les deux décors qu'il a bossés, et particulièrement pour celui du 1^{er} acte.

Célestins. — Aux Célestins, reprises sur repris. Fort heureusement, si elles se suivent avec certaine rapidité, elles ne se ressemblent pas. Après *Ami Fritz*, *Divorçons* et tant quant, *Jonathan* est venu à propos en interrompre une série d'insuccès.

La pièce est si jolie, elle a si peu perdu de sa saveur originale que, en dépit d'une exécution d'ensemble inférieure à celle de la création, — toutes les exécutions de cette année ont naturellement ce défaut inhérent à la qualité de la troupe, — il a suffi de deux rôles bien tenus, pour que *Jonathan* se laissât écouter sans déplaisir.

Celui du héros principal, d'abord, a rencontré dans M. Howey un interprète aussi intelligent que consciencieux. Sans le comparer à M. Belliard, M. Howey a droit à une mention spéciale pour la sobriété de son jeu, la justesse, la mesure de son débit et la somme de travail qu'il a prouvée. Un peu plus d'expression dans les passages où domine la légère pointe de sentiment que les auteurs ont prêtée au personnage, et ce serait très-bien. M. Howey a d'autant plus de mérite qu'il a plus rarement fourni les occasions de constater les qualités qu'il vient de montrer.

A côté de lui, M. Dalbert, dans le capitaine Richard qu'il a composé avec cette rondeur et cette vivacité d'allures qui sont le privilège de son talent, a retrouvé le gros et légitime succès que lui valut cette création, il y a tantôt deux ans.

Puis, c'est tout. Le reste est médiocre ou mauvais, aussi bien M^{lle} Carina, sans prestige, toujours la même, gâtant rarement tout-à-fait un ouvrage, mais ne contribuant jamais à le faire apprécier, que M^{lle} Grenet avec sa diction monotone et M^{lle} Lebond qui daignera, une autre fois, apprendre son rôle, et éviter de bredouiller à chaque phrase. Aussi bien M. Frey, toujours glacial, que l'insignifiant M. Bourgeois et le non moins insignifiant M. Roque, qui appelle la valse du baiser il Boccio !

Une observation, pour terminer, à la direction, — si l'obsession l'impeccable M. Campocasso admet les observations. Neuf fois et demie sur dix, on présente une pièce au public, avant qu'elle soit vue. Or, M. Campocasso, qui connaît son métier, n'ignore pas qu'une mauvaise première, — à cause de la fâcheuse impression exercée sur les spectateurs primitifs — équivaut au moins à trois soirées postérieures manquées. Rien n'est avertissant comme de voir des acteurs dont la mémoire infidèle, a constamment recours au souffleur. Autant il peut être agréable — pas cette saison — d'entendre deux fois une pièce à intervalles inégaux, autant il est insupportable de l'entendre deux fois dans la même soirée, par l'artiste qui est dans le trou et par ceux qui sont sur la scène.

G. LAURENT.

Lyon, Imo. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALB. V. 1882

our tous les articles non signés : Le Gérant responsable
A. ALAÏCY.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 15 mars 1882.

La Bourse est encore faible. La réponse des primes a lieu aujourd'hui, elles sont toutes abandonnées par suite de la faiblesse générale du marché.

Les affaires manquant, les cours sont lourds, aussi bien sur les rentes que sur les valeurs.

Les fonds étrangers sont délaissés à l'exception du Turc qui s'avance à 11.70.

L'Italien est calme à 87.40.

Les fonds publics français sont en recul sur la clôture d'hier, mais ils se relèvent un peu à la fin de la séance. Le 3 p. cent ouvre à 83.87 fait 83.82 et reste à 83.90.

On fait 84.02, 84.05 et 84.22 sur l'Amortissable.

Le 5 p. cent de 116.50 faiblit à 116.47 et clôture à 116.50.

Les sociétés de Crédit sont peu actives. La Banque de France a perdu 75 fr. à 5125.

La Banque de Paris s'inscrit à 1165.

Les capitalistes qui veulent faire un placement de tout repos et d'un revenu convenable achètent des obligations émises en ce moment par le Crédit Foncier à 480 francs et donnant un produit annuel de 20 fr. soit plus de 4 p. cent net d'impôt.

Les obligations à lots 1879, participant à 6 tirages par an, sont l'objet de nombreuses demandes de la part de la petite épargne.

Le Crédit Lyonnais est comme la veille à 785, peu de valeurs ont un avenir aussi sérieux et sont aussi solides que celle-ci.

Les bons de l'Assurance Financière sont aussi activement recherchés aux environs de 300 francs.

Les polices de capitalisation remboursables à 500 fr. et payables 1 fr. par mois, sont des titres que les capitalistes doivent s'attacher de préférence à tout autre.

La Banque des prêts cote 345 en attendant une reprise qui se fera à bref délai. Grande faiblesse sur la Banque Nationale, qui fait 565 et sur la Banque Parisienne.

Parmi les valeurs industrielles, le Rio-Tinto seul reste très ferme à 660, par suite des achats répétés des capitalistes, qui apprécient hautement cette bonne valeur.

Les Chemins de fer Français ont un marché lourd.

Lyon 1717.50

Nord 2130.

Nous sommes à l'époque de l'année la plus pernicieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne saurait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du Commerce des vins.

Paraissant à Lyon, le Dimanche.

Ce journal se recommande au commerce des Vins et Spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.

Prix de l'abonnement, 10 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6 et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

MALADIES SECRÈTES

Guérison rapide par le ROB SAVARESI — S'adresser à la pharmacie rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul dépôt, et par correspondance.

UN JOURNALISTE, rédacteur en chef, depuis plusieurs années, d'un grand journal quotidien de province, désire trouver un emploi analogue dans une autre région.

S'adresser à l'AGENCE HAVAS, 8, Place de la Bourse, Paris.

MALADIES DES FEMMES
STÉRILITÉ Complètement guéries par le traitement de M^{me} CHRETIEN, d^{re} de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole supérieure de pharmacie. — 25 années de succès. — Analyse des urines par des procédés chimiques. Lyon, 28 rue Bourbon au premier. Cabinet de midi à 4 heures.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

Journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5. Produits au gluten p^r les diabétiques.

DEMANDEZ

dans les dépôts de la Société des LAITIÈRES du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIÈRES DU RHÔNE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme... 5 fr. »

Beurre fin de table, le kilogramme... 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

CRÉDIT PROVINCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 12,500,000 francs. SIÈGE SOCIAL, 7, RUE DROUOT, PARIS

AGENCE DE LYON

35, rue de la Bourse, 35

BUREAU ANNEXE

3, rue Raymond, Croix-Rousse

Exécution de tous ordres de Bourses.

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

PRIX MODERES

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par M^{me} JEANNIN, sage-femme

3, Rue de la Platière, Lyon

Soins assidus, discrétion, consultations, Chambres indépendantes. Renseignements par correspondance.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par son fait. En conséquence plus de bandage.

E. A. L. A. 1882, quai de la Guillotière, 6 et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

TRAMWAYS & OMNIBUS DE LYON

Affichage dans les diverses Voitures Bureaux et Échoppes de la Compagnie

S'ADRESSER, POUR TRAITER A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER LYON — rue Confort, 14

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE

FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Portes blanches, Épuisement, Lymphatisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

Prix du flacon unique : 3 fr. 50

Vente dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et dépôt général :

Cottellier, Paër & Co

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Chemin blanc, Lestrade, Faivre, au détail : Pharmacie des Terreaux, pharmacie du Serpent, Mazade, Baloz, Monvenoux, Loras.

L'ÉTERNELLE

Compagnie d'Assurances

CONTRE L'INCENDIE, LA GRÊLE LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Demande des Directeurs particuliers dans chaque département.

POSITION FIXE ET LUCRATIVE

Adresser les demandes au siège social :

Rue des Noyers, 37

PARIS

Le Journal des Tirages Financiers (12^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

ARMES DE CHASSE ET DE TIR

Fabrication et Réparation

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER, 20, rue d'Alger, Lyon.

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres

Dépôts partout, notamment à Paris, V^e PACQUETET, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15.

Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{on} CASSET

Rue de la République

32

(EX-RUE DE LYON)

Rue de la République

32

(EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie — Tabletterie
Sacs gilets, etc. Accessoires garnis
Bonneterie artistique
Porte-Bouquets — Passe-Partout
Chapeaux — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

TOUTES LES BOÎTES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR DEUX BANDES PORTANT LE NOM :

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ



Hommes

12 fr



Femmes

8 fr

Maison CASSET, rue de la République 32 LYON

Agence générale d'Affichage et de Publicité, V. FOURNIER, rue Confort, 14